

Municipalité St-Côme-Linière

Extrait du procès-verbal ou copie de résolution du 1^{er} mai 2017.

À l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue le 1er mai 2017, et à laquelle étaient présents le maire, M. Yvon Paquet, et les conseillers suivants : M. Robby Poulin, M. Gilles Pedneault, M. Steven Lebel, M. Serge Poulin et M. Alain Dumas;
Le secrétaire-trésorier, M. Yvan Bélanger.

Résolution 17-05-135

HAVRE L'ÉCLAIRCIE – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE

Proclamation de St-Côme-Linière, à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale;

Déclaration présentée au conseil municipal de St-Côme-Linière
par les conseillers M. Gilles Pedneault et M. Steven Lebel
le 1er mai 2017

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale, les aîné(e)s, et sous toutes ses formes.

Il est résolu de proclamer St-Côme-Linière municipalité alliée contre la violence conjugale, et contre toute autre forme de violence faites aux enfants et aînés.

Extrait certifié conforme ce 3^e jour de mai 2017.



Yvan Bélanger
Secrétaire-trésorier / Directeur général